

[Etude régionale Altaires « Défaillances et sauvegardes d'entreprises : T4 et bilan 2023 »]

Pays de la Loire : 2 405 défaillances d'entreprises en 2023

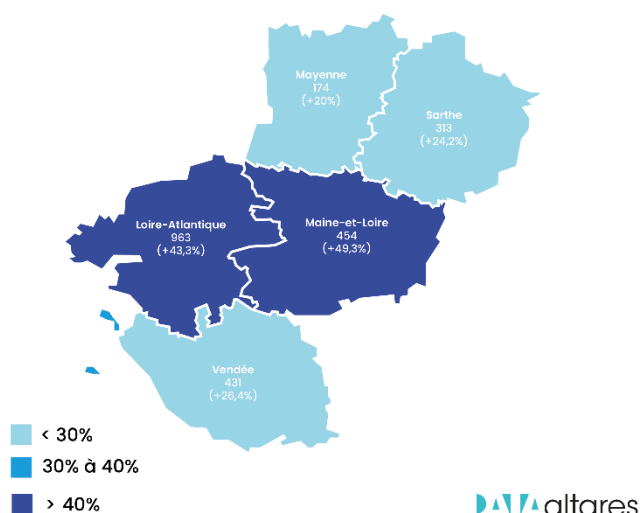
La région proche de son niveau de défauts de 2018

« Bien au-delà des « rattrapages » post Covid, les défaillances liées à la conjoncture ultra tendue s'accroissent »

Nantes, le 6 février 2024 | Le groupe Altaires – expert historique et référent de l'information sur les entreprises - dévoile aujourd'hui les chiffres des défaillances d'entreprises en Pays de la Loire pour l'année 2023. Avec 2 405 procédures ouvertes en 2023, le nombre de défaillances est en augmentation de 37 % par rapport à 2022. Un taux encore très élevé après la hausse historique (+51 %) de 2022. La région enregistre une tendance proche de celle observée en France qui avec 57 729 procédures ouvertes, enregistre une augmentation de 36 % par rapport à 2022. Les TPE sont naturellement les plus nombreuses mais les PME régionales sont très exposées. Au regard du contexte inédit de « permacrise » dans lequel les entreprises naviguent depuis 4 ans, les seuils de défaillances, s'ils sont élevés, ne sont pas une surprise.

De fortes disparités locales se manifestent

Évolution des défaillances d'entreprises en 2023 / 2022 Pays de la Loire



Le **Maine-et-Loire** est le département le plus sous tension (454 ; +49%) devant la **Loire-Atlantique** (963 ; +43%).

A l'inverse, les trois autres départements contiennent la hausse des défaillances sous 30%.

C'est le cas de la **Vendée** (431 ; +26%) ou la **Sarthe** (313 ; +24%).

La **Mayenne** offre la meilleure performance régionale et limite l'augmentation du nombre de cessations de paiement à +20% (174), très en-dessous de la moyenne des Pays de la Loire (+37%).

Thierry Millon, directeur des études de la société Altaires : « **Après une phase de rattrapage** d'une partie des entreprises tenues à flot grâce aux mesures d'accompagnement mises en place depuis la crise Covid, nous amorçons désormais **une nouvelle phase, plus structurelle**, davantage liée aux insuffisances financières des entreprises qui doivent naviguer dans un environnement économique extraordinairement tendu. Certes les assignations ont repris fortement mais toutes les procédures ne sont pas ouvertes à l'initiative des URSSAF. Activité en berne, niveau d'inflation encore élevé, taux d'intérêt toujours hauts, consommation qui flanche, forment un **dangereux cocktail pour des entreprises** aux trésoreries épuisées après une succession de crises. Les PME et ETI **ne sont pas épargnées**, transférant ainsi potentiellement le risque vers leurs fournisseurs et sous-traitants. Près de 170 entreprises d'au moins 10 salariés ont défailli en 2023, c'est 48% de plus qu'en 2022 et un nombre au plus haut depuis 2015 »

Un volume des défaillances conforme aux prévisions

Avec **2 405 procédures enregistrées**, le volume des défaillances renoue avec les niveaux observés en 2018 (2 422). Une situation conforme aux prévisions. La hausse sur un an (+37%) est moins forte que celle exceptionnelle de 2022 (+ 51 %), mais reste toutefois la deuxième plus rapide de l'histoire, loin devant les +21% de 2008.

Nombre de défaillances d'entreprises par type de procédure par année

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution 2023/2022
Sauvegardes	100	108	75	68	55	51	38	30	44	70	59,1%
Redressements ou Liquidations judiciaires directes	2897	3013	2603	2409	2367	2 167	1 260	1 133	1 714	2 335	36,2%
Total défaillances	2 997	3 121	2 678	2 477	2 422	2 218	1 298	1 163	1 758	2 405	36,8%
Dont PME - ETI	176	216	147	119	138	124	79	67	112	166	48,2%

L'augmentation des défauts de plus gros employeurs menace davantage d'emplois : 7 000 emplois ont été menacés en 2023 contre 5 300 en 2022.

En Pays de la Loire, **les TPE concentrent l'essentiel des défaillances (93 %)**, et donnent donc le ton régional. Près de 2170 entreprises de moins de 10 salariés ont défailli en 2023, un nombre en augmentation de 35,4 %

Pour les **PME**, la **tendance accélère fortement**, tout particulièrement chez celles comptant **plus de 50 salariés**, avec **14 jugements** en redressement ou liquidation directe, soit une **hausse de 56 % sur un an**. Le nombre de cessations de paiement de **PME de moins de 50 salariés et plus** augmente de 48% avec 152 procédures.

166 PME (plus de 10 salariés) ont ainsi fait défaut en 2023, un nombre au plus haut depuis 2015 (216).

Dans ces conditions, le nombre d'emplois menacés par ces défaillances dérape très rapidement. Les défaillances représentent 7 000 emplois contre 5 300 en 2022.

Les défaillances d'entreprises accélèrent dans la construction



CONSTRUCTION

Le secteur de la construction concentre **le quart des cessations de paiement** et compte désormais près de 550 défauts (+67%) dont plus de 420 **dans les seules activités du bâtiment**. Dans le gros œuvre, la construction de **maisons individuelles** a triplé ses défauts (30). La **maçonnerie générale** accuse une dégradation de + 50% (75 défauts). Dans le second œuvre, la sinistralité augmente rapidement dans les **travaux de menuiserie** bois et PVC (49 ; +81%) ou **peinture-vitrierie** (39 ; +63%).

Dans l'immobilier, le **nombre de cessations de paiement explose pour les agences** (54 ; +238%).



COMMERCE

Le commerce dépasse 500 défauts mais contient la hausse (+23 %) très en-dessous de la moyenne générale (+36%).

Dans le **commerce de détail** qui concentre plus de 300 procédures (337 ; +29%), le commerce d'habillement résiste (27 ; +4%) contrairement au **meuble** (17 ; +89%).



SERVICES

Plus de 300 sociétés de **services aux entreprises** (306), la dégradation est proche de la moyenne régionale (+37%). Si les activités de conseil en communication tiennent (39 ; +3%), c'est moins le cas de l'Ingénierie (34 ; +21%) et encore moins de la **publicité** (12 ; +71%).

Dans les activités **d'information et communication**, la hausse est rapide dans le **Conseil en systèmes et logiciels informatiques** (12 ; + 71 %).

Pour les **services aux particuliers**, les tendances restent lourdes pour les **coiffeurs et soins de beauté** (67 ; 68 %).



INDUSTRIE

L'**industrie**, avec 214 redressements ou liquidations judiciaires, semble un peu mieux résister (+23%), portée par les activités de **manufacture** (126 ; + 16%) plus que par l'**agroalimentaire** (88 ; +35%).

Le secteur agroalimentaire est porté par la **boulangerie** qui à elle seule compte 54 défauts (+ 26%).



TRANSPORTS

Une petite soixantaine de **transporteurs** (56) ont défailli en 2023 soit une hausse de 30%. La tendance est plus défavorable dans le **transport routier de marchandises de proximité** qui compte 24 défaillances (+140%) que dans l'interurbain (19 ; +36%).



RESTAURATION

239 établissements de **restauration** ont défailli en 2023 (+41%). Le rythme ralentit pour la **restauration traditionnelle** (139 ; + 22%) mais reste fort pour la **restauration rapide** (95 ; +83%).

Les **débites de boissons** (78 ; + 86 %) présentent une tendance plus sévère que celle de la restauration. **L'hébergement** fait encore moins bien (18 ; +100 %).



AGRICULTURE

L'**agriculture** se distingue avec un net recul des défaillances en 2023 (72 ; -13%) notamment tirée par l'**élevage** (44 ; -25%).

La **culture** résiste beaucoup plus difficilement (25 ; +32%).

2024 démarre sans dynamique...

Thierry Millon conclut : « En ce début d'année 2024 l'incertitude gagne du terrain. Dans un contexte de croissance poussive, le levier finance est un moteur qui risque de manquer encore à de nombreuses entreprises pour leur permettre de répondre aux enjeux de transition écologique, Ressources Humaines et bien évidemment business. En dépit des crises successives qui s'enchainent depuis le début de la décennie, l'économie réelle tient mais les trésoreries des entreprises sont mises à mal. Le mur des faillites redouté depuis trois ans est moins que jamais envisagé, néanmoins, il est fondamental de se prémunir du risque de défaut de ses clients comme de ses fournisseurs stratégiques. Si les TPE sont les plus nombreuses à défaillir, 2023 a confirmé que les partenaires commerciaux PME et ETI sont, et devraient rester, également très exposés au risque. »

L'étude complète « Défaillances et sauvegardes d'entreprises – bilan 2023 » est disponible en ligne en cliquant [ici](#)

Méthodologie | Les statistiques Altares de défaillances d'entreprises comptabilisent l'ensemble des entités légales disposant d'un numéro SIREN (entreprises individuelles, professions libérales, sociétés, associations) et ayant fait l'objet d'un jugement d'ouverture de procédure prononcé par un Tribunal de Commerce ou Judiciaire (ex TGI - TI)

Glossaire | La défaillance d'entreprise correspond à l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, redressement judiciaire ou liquidation judiciaire directe auprès d'un Tribunal de Commerce ou Judiciaire. Cela concerne aussi les ouvertures après résolution du plan de redressement. En revanche, les statistiques de défaillances ne considèrent ni

les procédures amiables (mandat adhoc ou conciliation) ni les suites d'ouverture (arrêt de plan ou conversion en liquidation).

À propos d'Altaires - www.altaires.com - <http://blog.altaires.com/>

Altaires est l'expert de la donnée d'entreprise, créateur de solutions de pilotage et d'indicateurs de la santé économique et extra-financière des entreprises et des organismes publics, au sein de leur écosystème.

Grâce à ses outils et ses informations, Altaires aide les responsables des structures privées et publiques, de toute taille et de tout secteur d'activité, à prendre sereinement des décisions éclairées.

Partenaire exclusif en France, au Benelux et au Maghreb de Dun & Bradstreet, 1^{er} réseau international d'informations sur les entreprises, Altaires s'appuie sur une base de données mondiale de plus de 500 millions d'entités légales (dont 11 millions en France) pour aider les acteurs économiques à se développer durablement, en intégrant, entre autres, les enjeux essentiels de conformité et de RSE.

Contacts Presse

Altaires

Thierry Millon – Directeur des études Altaires
thierry.millon@altaires.com | 04 72 65 15 51

Agence CorioLink

Urielle Dutartre
urielle.dutartre@coriolink.com | 06 62 82 71 62